

## Article 31 du Règlement

thème «La science dans la société», qui seront données par les lauréats à l'Université de Toronto.

Je mentionne cet événement non seulement parce qu'il honore un grand Canadien, un excellent professeur de l'Université de Toronto et, si je puis me permettre de le dire, un habitant de la circonscription de Rosedale, mais aussi parce qu'il nous rappelle la place qu'occupe la recherche scientifique dans la société canadienne d'aujourd'hui. Il nous rappelle le rôle de nos universités qui est de permettre que la recherche fondamentale continue de progresser dans l'intérêt de la science et de tous les Canadiens.

Nous devons beaucoup aux innombrables chercheurs dévoués de tout le Canada, dont John Polanyi est un exemple remarquable. Si l'on veut que le Canada continue d'être un pays à la fine pointe de la technologie, nous devons appuyer ces hommes et ces femmes, et les universités où ils travaillent et enseignent.

\* \* \*

## LE TRAVAIL SOCIAL

**M. Tony Ianno (Trinity—Spadina, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière des diplômés de tout le Canada se sont réunis à Toronto pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté de travail social de l'Université de Toronto.

Les travailleurs sociaux jouent un rôle clé dans les collectivités canadiennes où ils font la promotion de la justice et de l'équité sociales pour tous les groupes, indépendamment de la classe, du sexe ou du patrimoine culturel, mais en particulier pour les désavantagés en périodes de difficultés financières.

En tant que plus ancienne faculté de travail social du Canada et la troisième en Amérique du Nord, elle a une fière tradition de réalisations. Les progrès réalisés dans les domaines du bien-être de l'enfant, du soin à domicile des victimes de la maladie d'Alzheimer et de la médiation familiale montrent combien la faculté a contribué à améliorer la société canadienne.

Je tiens donc à souligner les réalisations des travailleurs sociaux et à féliciter la Faculté de travail social de l'Université de Toronto à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire.

\* \* \*

● (1405)

[Français]

## L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE

**M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ):** Monsieur le Président, ajoutant l'injure à l'insulte, le ministre du Patrimoine canadien a laissé entendre hier qu'il était disposé à considérer un certain rôle pour le Québec dans le dossier de l'autoroute électronique, un rôle aussi important nous dit-il que celui des câblodistributeurs ou des municipalités.

Le ministre étale ainsi au grand jour son indifférence face à la réalité culturelle québécoise. Comment ne pas comprendre que l'autoroute électronique aurait un impact déterminant sur la société québécoise? Comment ne pas se rendre compte que son contenu culturel, pédagogique et éducatif relève de la compétence exclusive du gouvernement du Québec?

Par ailleurs, comment le ministre peut-il justifier l'absence de représentants du milieu culturel québécois au sein du conseil consultatif de l'autoroute de l'information?

L'incompétence du ministre et son insensibilité dans ce dossier constituent une autre raison valable pour exiger sa démission.

\* \* \*

[Traduction]

## LA REVUE ESPRIT DE CORPS

**M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.):** Monsieur le Président, outre les questions concernant l'intégrité du gouvernement au sujet des agissements du ministre du Patrimoine canadien, je dois soulever la question de son intégrité au sein du ministère de la Défense.

Il est maintenant évident que la Défense essaie activement, avec l'aide du ministère de l'Industrie et des Sciences, de nuire à la petite revue militaire *Esprit de corps*, et même de la mener à sa perte. Cette revue a eu l'audace de critiquer les méthodes et les fonctionnaires du ministère de la Défense.

En menaçant de refuser de passer des marchés avec des sociétés comme Mercedes-Benz et General Motors, qui font de la publicité dans cette revue, le gouvernement essaie de lui enlever son moyen de subsistance. Ces tactiques sont dignes d'un État policier, et non d'une démocratie. Au Canada, les citoyens ont le droit de critiquer le gouvernement s'ils n'approuvent pas ses politiques ou ses pratiques.

Monsieur le Président, je ne suis pas toujours d'accord avec ce qu'on peut lire dans *Esprit de corps* ni avec le ton employé, mais je suis prêt à défendre vigoureusement son droit de s'exprimer. Je suis d'ailleurs stupéfait de constater que des hauts fonctionnaires pensent autrement.

Le ministre de la Défense a été avisé plusieurs fois, mais il refuse de régler les problèmes que connaît son ministère. Il n'a aucune excuse pour ne rien faire dans ce cas.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

**M. Stan Dromisky (Thunder Bay—Atikokan, Lib.):** Monsieur le Président, le plan annoncé aujourd'hui par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est le résultat d'un processus de consultation détaillé. Ce plan est le premier résultat concret des consultations menées par le gouvernement.

Après avoir discuté avec des Canadiens de tous les milieux sur une période de huit mois, le ministre a déposé une stratégie qui reflète les besoins et les désirs de nos compatriotes. Les changements présentés mettent l'accent sur l'entrée d'immigrants